

De place en place...

Bulletin d'information des Chanteurs et Musiciens Ambulants



n°5 – Avril 2020

Prochaine rencontre associative : Notre Assemblée Générale annuelle devait initialement avoir lieu le dimanche 19 avril au Lycée Colbert, 27 rue du Château Landon, 75010 Paris, et nous avons commencé à la préparer, mais, à cause du confinement dû au Covid-19, nous la reportons à une date pour l'instant inconnue...

Editorial

Et bien, voilà une situation bien inédite et qui, en plus de nous surprendre, génère bien des questions, voire des angoisses. Les dispositions gouvernementales nous placent dans une perspective totalement nouvelle. Ainsi les espaces qui nous sont, d'ordinaire, proposés ou disponibles deviennent interdits ou désertés. Plus de bistrot, de restos, de salles municipales, plus de pique-niques, de fêtes de villages, de foires, de brocantes.

Il va falloir nous réinventer ou disparaître. Comme nous croyons au génie humain, à la fraternité, et à l'esprit d'initiative, nous ne doutons pas que très rapidement les saltimbanques de tout poil réapparaîtront. Sous quelles formes ? Nous ne saurions le dire. Faut-il, comme certains le font aux Etats-Unis, se battre contre les directives ? Les légitimes interrogations sur les libertés ne devraient pas devenir le lit de l'individualisme et de l'égoïsme. Si nous sommes du côté du peuple, nous sommes donc du côté de ceux qui souffrent. Etre confiné, c'est dur, et pour certains très dur. Mourir en étouffant à l'hôpital ou en EHPAD, c'est pire. Chacun développe sa solution individuelle, en attendant l'avènement de jours nouveaux.

Ritournelles et Manivelles souhaite rester un lieu d'échange et de solidarité. Vous pouvez nous signaler des situations difficiles et nous relayerons les possibilités d'entraide ou de soutien. Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous jouent et chantent sur leur balcon, leur terrasse, et ont déjà fait les premiers pas.

La rue n'est pas qu'un lieu de passage. Elle doit être un lieu d'accueil, d'échange, de solidarité, de plaisir.

Elle l'a été, et elle le redeviendra, avec nous.

Ritournelles et Manivelles, 176 rue Pelleport, 75020 Paris

ritournelles-et-manivelles@live.fr

Site www.ritournelles-et-manivelles.org

Président et trésorier : Luc-Antoine SALMONT dit Riton-la-Manivelle 06 03 19 46 42

Secrétaire : Arnaud MOYENCOURT dit Le Facteur 07 83 95 22 35

Pourquoi (ne pas) aller dans les festivals ?

Depuis des années je me pose cette question. Pourquoi aller dans des festivals d'orgue de barbarie ou de musique mécanique ?

En effet, j'ai décidé, il y a des années, de pratiquer l'activité de chanteur public en professionnel. L'utilisation d'un orgue de barbarie m'est apparue comme évidente pour créer un personnage qui corresponde à mes attentes. Un accueil aimable du public et une musicalité que l'on ne pourrait reproduire qu'avec plusieurs musiciens furent un atout de réussite. Alors vogue la galère et les années ont défilé. Et donc je fus très vite confronté à l'existence des festivals. Et je me suis toujours interrogé sur la validité de ces manifestations ou du moins sur la manière dont elles sont envisagées, organisées et financées.

Cette activité populaire est appréciée par beaucoup de monde mais elle est souvent présentée comme gratuite. Mais quelle activité humaine est gratuite ? Et sinon qui paie ? Ce peut-il que les organisateurs soient totalement inconscients du coût d'une telle organisation et que tout ne soit pas budgété ou évalué ? Ce qui semble gratuit a toujours un coût. Ne serait-ce que les coûts de transport ou d'hébergement par exemple.

D'autre part, souvent les organisateurs ne disent pas les raisons profondes de l'organisation d'un festival. Car au-delà du simple et légitime désir d'animer un lieu, un festival s'inscrit aussi dans une politique culturelle locale (ou dans son absence). Et l'on peut se retrouver dans une participation involontaire à des politiques municipales qui peuvent être contestables ou que l'on ne partage pas.

Mais mon interrogation ne se pose pas uniquement envers les organisateurs. Les participants, aussi, m'étonnent. Trop souvent les prestations sont médiocres, noyées dans des flots de bons sentiments. Le répertoire est rabâché, mal interprété et surtout mal connu par les interprètes. A-t-on le droit de trahir ainsi les auteurs ou les créateurs de ces trésors

populaires ? Le droit ? Oui bien sûr et heureusement.

Nos villes doivent continuer à être un lieu de libre expression et chanter dans les rues est un droit fondamental, parfois contesté par les politiques municipales locales (cf. les règlements de la Ville de Paris). Mais au-delà d'un droit formel il existe un droit moral (une exigence personnelle) qui implique des devoirs. Et il y a une obligation à ne pas galvauder notre patrimoine.

Depuis le début de notre histoire sociale et professionnelle, les hommes se sont organisés pour défendre leurs droits et leur gagne-pain. La première guilde de ménestriers à Paris fut constituée et reçue en Septembre 1321.

« En 1321, naît à Paris la Confrérie de Saint-Julien des ménestriers, composée de vingt-neuf hommes et de huit femmes. Ces regroupements ont des règles de fonctionnement bien établies, comme pour tous les autres métiers. Modelés sur la monarchie, ils comptent un roi des ménestriers, des lieutenants, en plus d'imposer des épreuves et une discipline stricte. Ils régissent la manière de faire Ménestrandise. Au XVII^e siècle, ces corporations donnent naissance à la Grande bande des 24 violons qui jouera pour le Roi-Soleil, Louis XIV ».

Un sujet autre que je voudrais aborder. Il y a aujourd'hui un état de concurrence déloyale des amateurs face aux professionnels. Dans notre association « *Ritournelles et manivelles* » nous avons été conscient de ce fait et nous nous sommes décidés à séparer les activités professionnelles des activités associatives. Mais nombreux sont les pseudos amateurs qui utilisent une forme associative pour s'assurer un revenu occulte sans sacrifier aux obligations légales et ni participer à la solidarité fiscale.

Ces solutions individuelles, pour aimables et bien françaises, qu'elles soient, brisent le poids possible d'une organisation de la profession ou de l'activité. L'organisation de festivals aussi pèse

de façon déloyale sur l'activité professionnelle. Bien sûr, personne aujourd'hui n'envisage une action de justice contre les festivals, mais cela ne devrait pas empêcher une réflexion plus profonde de la part de tous les acteurs de l'activité : Organismes, municipalités, associations, groupements d'amateurs et groupements professionnels.

En effet qu'en est-il de la couverture sociale en cas d'accident, de maladie, de sinistre, vol ou incendie ? Est-il normal que des municipalités ne reconduisent pas des contrats de professionnels au profit de manifestations qui leur coûtent (pensent-ils) beaucoup moins chers. Et d'ailleurs est-il normal qu'une activité gratuite rapporte des biens aux seuls commerçants ?

Les conditions d'accueil sont parfois étonnantes. Le logement chez l'habitant est une initiative que j'apprécie et je ne sais jamais comment remercier mes hôtes à la hauteur de leur gentillesse. Par contre les repas organisés par les municipalités ou les associations et pris en commun sont trop souvent, médiocres. Est-ce important ? Oui, très. C'est le grand moment où tous les festivaliers se regroupent. C'est le moment où l'organisateur nous reçoit (comme chez lui). Il faut de la place et un menu correct et pourquoi pas exceptionnel.... Heureusement cela arrive !

Pour moi, qui pratique cette activité comme métier, j'ai un impératif de rentabilité. Oui comme certains autres, c'est mon métier, donc mon gagne-pain. Mais dans les festivals, cette rentabilité est limitée voire nulle (sébile vide - vente de cd rare - pas de contrats en suite...). J'ai même pu constater que des habitants ou des visiteurs ne savaient pas que les festivaliers n'étaient pas payés et qu'ils venaient à leurs propres frais. Je sais que la vie est dure pour les organisateurs mais rien ne justifie l'absence de défraiement pour les déplacements (au prix des transports et alors qu'on ne peut pas utiliser le train). Il existe même des festivals dont l'entrée est payante. Inutile de dire qu'ensuite le public n'est pas généreux. D'autant qu'il n'est JAMAIS indiqué que les artistes ne sont rémunérés qu'au « chapeau ».

Et puis il y a un domaine vraiment scandaleux, ce

sont les soirées-cabaret : bâclées, improvisées et pourtant payantes. Les sonos défaillantes, le public peu averti et donc peu attentif, les prestations hésitantes, laborieuses, excessives.... Et je veux m'élever contre un autre abus : Les horaires de présence excessifs pour des gens qui ne sont pas payés pour ce travail ou qui sont simplement amateurs. Et même parfois pour des festivaliers âgés et ayant voyagé longtemps pour venir de loin.

Nous nous heurtons aussi parfois à une attitude distante, condescendante, voire méprisante de certains responsables, élus ou commerçants. Pour ces derniers, notre activité est perçue parfois comme gênante, ou « ringarde ».

La surabondance de chanteurs ou d'instruments est aussi un problème. Elle ne permet pas au public de prendre le temps qu'il faut pour apprécier la valeur artistique des uns et des autres, ni aux artistes d'avoir l'occasion de présenter un travail, qui dépasse l'audition d'un ou deux titres écoutés « en passant ».

Mais les festivaliers ne sont pas tous pénétrés de « déontologie » artistique. Combien de fois a-t-on entendu « mais les gens sont contents ! ». En matière de prestation artistique et quelque soit le niveau de compétence, la grande exigence, c'est la perfection. Mais qui est parfait ? Personne bien sûr et pourtant rien ne doit empêcher la recherche de l'excellence. C'est le respect dû aux spectateurs, aux organisateurs, aux créateurs, aux auteurs, compositeurs et un mot à soi-même.

Alors, pourquoi j'y vais ?

« Chaque année, pendant le carême, lorsque les festivités sont interdites, le ménestrier quitte son pays. Comme le veut une tradition médiévale centenaire, il parcourt de longues distances pour aller rencontrer d'autres musiciens, dans un lieu choisi. Il échange avec eux sur le métier, apprend de nouvelles pièces et s'initie à de nouveaux instruments. Puis, peu avant la grande fête de Pâques, comme un pèlerin, il reprend la route vers la seigneurie ».

J'y vais pour être avec et voir les copains et

passer de bons moments artistiques, découvrir de nouvelles personnes de nouvelles régions et même me reposer. Mais aussi me faire connaître, me vendre, faire quelques sous (et même beaucoup de pognon) si le public a le temps d'apprécier mon travail. Une seule de ses raisons ne suffit pas à mon bonheur.

Je souhaite, par ce texte, qui ne couvre pas tous les aspects que l'on peut vouloir étudier, ouvrir un débat et une réflexion qui ont émergé à la fin de l'été dernier, quand certains d'entre nous, ont fait une sorte de bilan des festivals de l'été. Il est

peut-être temps de se pencher sur une autre « charte » ou sur une sorte d'organisation de référence.

Comment, pour qui, dans quelle direction aller ?
A nous de le dire.

Riton la Manivelle

*Les textes en italique et en brun sont tirés de la
présentation du disque de Philippe Gélinas
« Le Ménétrier » <http://www.lemenetrier.com/>*



Décès d'un Saltimbanque :

Nous avons appris le jour des élections municipales la mort survenue la veille au lieu-dit "Le Chibrot " de notre confrère Claude Reboul. Entre *Ritournelles et Manivelles* et Claude, le courant n'est jamais bien passé : on se connaissait, mais chacun faisait ses activités dans son coin, rien de plus... Cela ne nous avait pas empêché de venir le voir à Châtel-Montagne à l'occasion d'un de nos déplacements dans la montagne Bourbonnaise, voici deux ans.

Né le 17/11/1945 à Belfort, Claude avait, lui aussi, fondé une association de saltimbanques "*association des artistes du pavé parisien*". Créée par les saltimbanques de la Piazza Beaubourg, elle avait pour but de regrouper et d'aider les artistes de rues, d'encaisser et répartir les cachets des contrats gérés par l'association. Créée le 21 juillet 1981 par Gilbert JAKUBCZYK dit Gilbert l'automate (sa femme Thérèse en fut la présidente), et Claude REBOUL (qui en fut le secrétaire), elle fut modifiée le 16 août 1982, puis dissoute le 31 janvier 1984. Son siège social était établi au 47-49 rue Saint-Merri, 75004 Paris, où Gilbert avait une chambre au premier étage, donnant sur la Piazza Beaubourg. Claude, bon bricoleur, avait réalisé deux animations spectaculaires destinées aux évènementiels, "Le Mécaphone", puis "La Gaffomobulle", visibles sur son site <http://mecanophone.com/>

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.



Le Mécánophone en 2000



Devant Beaubourg, vers 1980, puis vers 1990 en couleurs...



(Photos de Gérard LAVALETTE)